

Paris, le 1^{er} décembre 2009

EVALUATION EXTERNE DU PRSP ILE DE France 2006-2010

LE CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Le **PRSP d'Ile de France (2006-2010)** a été établi à partir d'un diagnostic régional partagé de santé comprenant 12 thématiques de santé (addiction, alimentation/nutrition, cancer, environnement - dont la santé au travail - maladies chroniques, périnatalité, IVG/éducation à la sexualité, personnes âgées, précarité, santé mentale, VIH/IST/VHC, violence et traumatisme) et d'une analyse départementale menée par la DDASS.

De l'analyse de ces 12 thématiques ont émergé 5 axes prioritaires, déclinés en 30 objectifs (généraux et spécifiques) et cadres d'action.

Ces 5 axes prioritaires du PRSP sont :

- Lutter contre le cancer ;
- Accompagner les phases de fragilisation au cours du parcours de vie ou à la suite d'événement fragilisant ;
- Promouvoir les comportements favorables à la santé ;
- Promouvoir la santé des personnes en situation de vulnérabilité sociale ;
- Réduire les risques pour la santé liés à des facteurs environnementaux.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

La **DRASSIF** a sollicité le recours à des consultants de **SANESCO-Public Conseil** - pour procéder à une évaluation externe du PRSP 2006-2010. Cette démarche doit être menée durant le 4^{ème} trimestre 2009 et les premiers mois 2010 et ce afin de **préparer l'élaboration du futur projet régional de santé** :

- en fournissant un état des lieux pertinent et objectif des impacts du PRSP finissant ;
- et en proposant des recommandations quant aux modalités de mise en œuvre d'une politique de santé publique lisible et partagée par les décideurs, opérateurs, associations....

Les objectifs de cette évaluation externe du PRSP d'Ile de France :

- L'évaluation externe porte sur 4 dimensions (les enjeux et la raison d'être du PRSP, la structuration du PRSP, la mise en œuvre et l'implantation du PRSP, les impacts du PRSP) et les articulations avec les différents programmes et politiques de santé publique (nationaux, régionaux) relevant d'autres partenaires ;
- Au regard du recul et des délais d'exécution de la prestation, il ne s'agit pas d'obtenir une évaluation précise de tout ce qui a été fait mais d'apprécier les modalités de mise en œuvre du PRSP et ses résultats par rapport aux objectifs

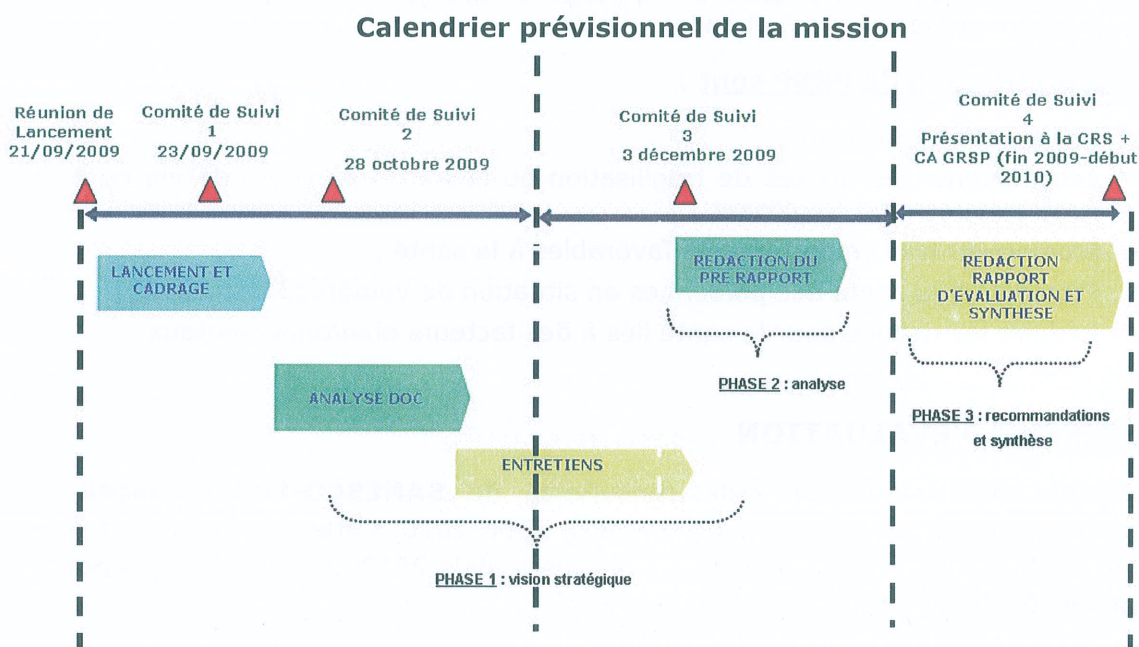
initiaux (réduction de la mortalité évitable, lutte contre les inégalités sociales et territoriales).

- Il convient ainsi d'apprécier « la cohérence d'ensemble du Plan, sa lisibilité et sa pertinence par rapport à l'état des lieux réalisé » et de mettre en exergue les enjeux de l'évaluation du PRSP (lisibilité de l'action publique, effets de la politique de prévention, association de différents acteurs (décideurs, professionnels, usagers...) à la définition de la politique régionale de santé.

Un Comité de Suivi (instance d'évaluation et de pilotage opérationnel) – composé de représentants institutionnels d'Ile de France : la DRASS l'ARH, le GRSP, l'URCAM, l'ORS, la CRS, des Conseils Généraux et le Conseil Régional - a été mis en place pour le suivi du processus d'évaluation.

A ce jour, 4 rencontres sont programmées entre l'équipe d'évaluation et ce Comité de Suivi.

Le déroulement de l'évaluation du PRSP a été programmé en 3 phases :



L'objectif étant de présenter les résultats au Comité de Suivi, **fin février 2010.**